

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1868.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les allocations demandées, pour l'exercice 1868, s'élevaient à	fr.	15,483,748	»
Les crédits alloués au Budget de 1867 sont de		15,473,768	»
		<hr/>	
DIFFÉRENCE EN PLUS pour 1868.	fr.	9,980	»

Le Département de la Justice n'a généralement à pourvoir qu'à des dépenses fixes et trois chapitres de dépenses ont seuls subi des modifications au Budget de 1868, à savoir les chapitres II, VIII et X.

Au chapitre II, *Ordre judiciaire*, il n'a pas fallu maintenir une dépense *extraordinaire* allouée au Budget de 1867 pour l'ameublement de la Cour d'appel de Liège, s'élevant à 8,000 francs, ainsi qu'une somme de 20 francs allouée en trop au Budget de 1867 pour traitements d'employés près des tribunaux de 1^{re} instance. De là une *diminution de dépense* de fr. 8,020 »

Au chapitre VIII, *Traitements du clergé inférieur et pensions*, une augmentation est nécessaire par suite de l'amélioration des traitements, et en conséquence des pensions. Cette *augmentation* s'élève à 23,000 »

Enfin, au chapitre X, *Prisons*, il n'y a pas lieu de maintenir une allocation *extraordinaire* de 5,000 francs allouée au Budget de 1867, pour une adjudication d'imprimés pour plusieurs années. De là *diminution* de 5,000 »

TOTAUX EN MOINS.	fr.	13,020	»	EN PLUS.	23,000	»
--------------------------	-----	--------	---	----------	--------	---

DIFFÉRENCE EN PLUS au Budget de 1868.	fr.	9,980	»
---	-----	-------	---

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1868, à la somme de quinze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille sept cent quarante-huit francs (15,483,748 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1867.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	333,600 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	271,100 »	»	
3	Matériel.	50,000 »	»	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . .	6,000 »	»	
5	Frais de route et de séjour.	7,500 »	»	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	Cour de cassation. Personnel	267,400 »	»	3,528,500 »
7	— Matériel	5,250 »	»	
8	Cours d'appel. Personnel	738,050 »	»	
9	— Matériel	19,500 »	»	
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,560,900 »	1,900 »	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	913,500 »	2,000 »	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	Cour militaire Personnel.	20,500 »	4,235 »	72,775 »
13	— Matériel	2,000 »	»	
14	Auditeurs militaires et prévôts	42,500 »	»	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540 »	»	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police	700,000 »	»	724,608 »
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	15,500 »	11,108 »	
A REPORTER. . . . fr.		4,642,240 »	19,211 »	4,661,451 »

- POUR L'EXERCICE 1868.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	4,642,240 »	19,241 »	4,661,481 »
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 »	60,000 »	95,000 »
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois, du Moniteur et des Annales parlementaires</i>	220,000 »	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	3,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanés du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,300 »	»	202,300 »
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois.	14,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	10,000 »	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	»	26,500 »
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,500 »	»	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	3,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	4,966,040 »	79,241 »	5,045,281 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	4,966,040 »	79,211 »	5,045,251 »
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	518,200 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,011 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenu de cures	4,250,000 »	»	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	460,000 »	250,000 »	
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	65,956 »	»	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	15,000 »	»	5,506,667 »
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	11,220 »	»	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	500 »	»	
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.	»	20,000 »	
36	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	11,000 »	»	
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	50,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	160,000 »	»	
39	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	166,000 »	»	
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire, — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Ghêel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	12,000 »	»	660,000 »
41	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers.	2,000 »	»	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	100,000 »	»	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	20,000 »	»	
44	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	200,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	10,856,707 »	535,941 »	11,211,048 »

POUR L'EXERCICE 1868.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Raport. fr.	10,836,707	255,241	11,211,948
CHAPITRE X.				
PRISONS.				
SECTION 1 ^{re} . — <i>Services économique.</i>				
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,500,000	"	
46	Gratifications aux détenus.	51,000	"	
47	Frais d'habillement des gardiens.	50,000	"	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	11,000	"	
49	Traitements des fonctionnaires et employés.	712,000	"	
50	Frais d'impression et de bureaux.	10,000	"	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments.	155,000	"	
52	Maison d'arrêt cellulaire à Louvain. — Achèvement des travaux de construction.	"	150,000	
53	Maison de sûreté cellulaire d'Arion. — Achèvement des travaux de construction.	"	200,000	
54	Maison d'arrêt cellulaire à Huy. — Achèvement des travaux de construction.	"	100,000	4,185,000
55	Maison de sûreté cellulaire d'Anvers. — Agrandissement et continuation des travaux.	"	212,000	
56	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions.	"	26,000	
SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>				
57	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	1,000,000	"	
58	Gratifications aux détenus.	150,000	"	
59	Frais d'impressions et de bureaux.	5,000	"	
60	Traitements et tantièmes des fonctionnaires et employés.	100,000	"	
	A REPORTER. fr.	14,563,707	1,035,241	15,306,948

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR 1868.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1867.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	14,565,707 »	1,055,241 »	15,506,948 •
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
61	Mesures de sûreté publique	80,000 »	•	80,000 •
	CHAPITRE XII.			
62	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,000 »	1,800 »	6,800 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . fr.	14,448,707 »	1,055,041 »	15,485,748 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1867.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1868.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE I^{er}.						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">APPOINTEMENTS PAR AN.</th> <th style="text-align: center;">MONTANT de la DÉPENSE.</th> <th style="text-align: center;">TOTAL par SERVICE.</th> </tr> </thead> </table>	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.			
1	»	Traitement du Ministre. 1 » 21,000 21,000				
2	»	— des fonctionnaires et employés. 85 » 271,100 271,100				
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc. 41,000 »				
	b.	— Éclairage, chauffage de 73 foyers 10,000 »				
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 9,000 »				
		} 30,000 »				
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.				
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.						
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — Personnel.						
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">APPOINTEMENTS PAR AN.</th> <th style="text-align: center;">MONTANT de la DÉPENSE.</th> <th style="text-align: center;">TOTAL par SERVICE.</th> </tr> </thead> </table>	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.			
6	»	Premier président 1 16,000 16,000				
		Président de chambre 1 15,000 15,000				
		Conseillers. 15 41,250 168,750				
		Procureur général 1 16,000 16,000				
		Avocats généraux 2 42,000 24,000				
		Greffier 1 7,000 7,000				
		Commis greffiers 2 4,500 9,000				
		Huissiers audienciers 6 750 4,500				
		Messagers 2 1,000 2,000				
		Secrétaire du parquet 1 3,500 3,500				
		Employé 1 1,650 1,650				
		Messager et huissier de salle 1 1,000 1,000				
		Concierge du palais de la Cour de cassation 1 1,200 1,200				
267,400						
A REPORTER. fr.						

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
271,100	»	271,100	271,100	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	
535,600	»	535,600	535,600	»	»	
DIFFÉRENCIÉ . fr						
267,400	»	267,400	267,400	»	»	
267,400	»	267,400	267,400	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.</i>				
7	"	La Cour	»	»	3,000	} 3,250
		Le parquet.	»	»	1,250	
		Mobilier pour la Cour de cassation	»	»	1,000	
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>				
		Premiers présidents	3	11,250	33,750	
		Présidents de chambre	6	8,500	51,000	
		Conseillers.	53	7,500	412,500	
		Procureurs généraux.	3	11,250	33,750	
		Premiers avocats généraux.	3	8,500	25,500	
		Deuxièmes avocats généraux	6	8,000	48,000	
		Substituts des procureurs généraux	6	7,000	42,000	
		Greffiers	3	5,000	15,000	
8	"	Commis greffiers	13	4,000	52,000	} 758,050
		Secrétaires des parquets	3	5,500	9,900	
		Employés	9	1,650	14,850	
		Idem	1	1,000	1,000	
		Messagers des cours.	3	1,000	5,000	
		Huissiers audienciers	11	700	7,700	
		Concierges.	1	1,100	1,100	
			2	1,000	2,000	
		Messagers des parquets.	3	1,000	3,000	
		<i>Matériel des Cours.</i>				
		Cour d'appel de Bruxelles	»	»	5,000	} 19,500
		— de Gand	»	»	5,000	
		— de Liège	»	»	5,000	
9	"	Mobilier pour les trois Cours	»	»	4,500	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.				
		A REPORTER. fr.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
267,400	»	267,400	267,400	»	»	
5,250	»	5,250	5,250	»	»	
758,050	»	758,050	758,050	»	»	
19,300	»	19,500	27,500	»	a) 8,000	a) Une augmentation avait été allouée au Bud- get de 1867, pour restauration, etc., du mo- blier de la Cour d'appel de Liège, elle ne doit pas être maintenue au Budget de 1868
1,050,200	»	1,050,200	1,058,200	»	8,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		<i>1^{re} CLASSE. — Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
	a.	Présidents	4	7,500	30,000	454,500
		Vice-présidents	8	6,500	52,000	
		Juges d'instruction	9	5,500	49,500	
		Juges	25	5,000	125,000	
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
		Substituts	13	5,000	65,000	
		Greffiers	4	3,200	12,800	
		Commis greffiers	25	5,000	75,000	
		Secrétaires des parquets	4	2,400	9,600	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	7	800	5,600	
10		<i>2^e CLASSE. — Arlon, Bruges, Charleroy, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Tongres, Termonde, Tournay et Verviers</i>				
	b.	Présidents	11	7,000	77,000	691,400
		Vice-présidents	9	5,500	49,500	
		Juges d'instruction	14	5,000	70,000	
		Juges	59	4,500	175,500	
		Procureurs du Roi	11	7,000	77,000	
		Substituts	18	4,500	81,000	
		Greffiers	11	3,200	35,200	
		Commis greffiers	36	2,800	100,800	
		Secrétaires des parquets	11	4,800	49,800	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	7	800	5,600	
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	1,000	1,000	1,000
		A REPORTER.				1,146,000

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
1,050,200	»	1,050,200	1,058,200	»	8,000	
1,050,200	»	1,050,200	1,058,200	»	8,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		REPORT. fr.			
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).			
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Courtrai, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Nivelles, Turn- hout et Ypres.</i>			
		Présidents	41	6,000	60,000
		Juges d'instruction	44	4,500	49,500
		Juges	48	4,000	72,000
		Procureurs du Roi	44	6,000	66,000
		Substituts	44	4,000	44,000
		Greffiers	44	3,200	35,200
		Commis greffiers	48	2,600	46,800
		Secrétaires des parquets	44	1,700	18,700
		Traitement d'attente d'un commis greffier du tribunal supprimé de St-Hubert	1	900	900
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournay et Verviers	14	1,200	16,800
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.			
		Juges de paix	205	3,000	609,000
		Greffiers	205	1,500	304,500
		Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liège	1	1,500	1,500
		Greffier de simple police à Liège	1	1,500	1,500
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,050,200	>	1,050,200	1,038,200	>	8,000	
1,560,900	1,900	1,562,800	1,562,820	>	a) 20	a) Les 20 francs en moins avaient été votés ex trop et par inadvertance au Budget de 1867.
915,500	2,000	915,500	915,500	>	>	
3,524,600	3,900	3,528,500	3,536,520	>	8,020	
En moins. . . . fr.					8,020	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		CHAPITRE III.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service.
		COUR MILITAIRE. — <i>Personnel.</i>				
				Charge		
				ORDINAIRE.	TEMPORAIRE.	
12	a.	Auditeur général	1	8,500	8,500	»
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»
		Secrétaire de l'auditeur général.	1	2,000	2,000	»
		Huissier audiencier.	1	400	400	»
		Messagers	2	1,000	2,000	»
		Concierge	1	1,100	1,100	»
		<i>Traitements d'attente.</i>				
	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement	1	4,233	»	4,233
		<i>Matériel.</i>				
13	»	Matériel pour la Cour militaire.	»	»	2,000	»
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.				
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	»
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	»
		Prévôts militaires	7	500	3,500	»
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	5	420	2,100	»
			2	720	1,440	»
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.				
		CHAPITRE IV.				
		FRAIS DE JUSTICE.				
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			680,000	»
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			20,000	»
17	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- laire				
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
20,500	4,233	24,733	24,733	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
68,540	4,233	72,773	72,773	»	»	
DIFFÉRENCE . . . fr.				»		
700,000	»	700,000	700,000	»	»	
15,500	11,108	24,608	24,608	»	»	
715,500	11,108	724,608	724,608	»	»	
DIFFÉRENCE . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas antrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de loi et d'autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
35,000	60,000	95,000	95,000	»	»	
35,000	60,000	95,000	95,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						
220,000	»	220,000	220,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
25,500	»	25,500	25,500	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
262,500	»	262,500	262,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						
10,000	»	a) 10,000	10,000	»	»	
12,000	»	12,000	11,800	b) 200	»	
1,500	»	1,500	1,700	»	b) 200	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	200	200	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1867, est inséré sous le n° 1 des Annexes. Le Département de la Justice ne demande que la somme présumée nécessaire pour payer les premiers termes de pension échus.

b) Ces modifications sont motivées par l'augmentation des veuves, d'un côté, et la diminution de leur nombre d'autre part.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitements des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitements des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
35	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
36	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
37	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
318,200	»	318,200	318,200	»	»	
62,011	»	62,011	62,011	»	»	
4,250,000	»	4,250,000	4,230,000	a) 20,000	»	a, Cette augmentation de 20,000 francs est nécessaire par suite de l'amélioration des trai- tements en raison d'âge avancé, etc.
469,000	256,000	725,000	725,000	»	»	
65,936	»	65,936	65,936	»	»	
13,000	»	13,000	13,000	»	»	
11,220	»	11,220	11,220	»	»	
500	»	300	300	»	»	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	b) 11,000	8,000	3,000	»	b. L'état détaillé des pensions accordées pendant 1866 forme l'annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1867. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus, et de ce chef une aug- mentation de 3,000 francs est nécessaire. C'est là une conséquence de l'amélioration des trai- tements à raison d'âge avancé.
30,000	»	c) 30,000	30,000	»	»	c) Des secours sont accordés à des ecclési- astiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes en- core en fonctions, ou dont les pensions sont très- modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
5,230,667	276,000	5,506,667	5,483,667	23,000	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				23,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
58	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays.
59	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
40	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1851.)
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service économique.</i>		
45	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
46	»	Gratifications aux détenus
47	»	Frais d'habillement des gardiens
48	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.
49	»	Traitements des fonctionnaires et employés
50	»	Frais d'impression et de bureau
51	»	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
52	»	Maison d'arrêt cellulaire de Louvain. — Achèvement des travaux de construction
53	»	Maison de sûreté cellulaire d'Arlon. — Achèvement des travaux de construction
54	»	Maison d'arrêt cellulaire à Huy. — Achèvement des travaux de construction.
55	»	Maison de sûreté cellulaire d'Anvers. — Agrandissement et continuation des travaux de construction.
		A REPORTER. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
160,000	»	160,000	160,000	»	»	
166,000	»	166,000	166,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
660,000	»	660,000	660,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						
1,500,000	»	1,500,000	1,500,000	»	»	
54,000	»	54,000	54,000	»	»	
30,000	»	30,000	50,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
712,000	»	712,000	712,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
155,000	»	155,000	155,000	»	»	
»	140,000	652,000	652,000	»	»	
»	200,000					
»	100,000					
»	212,000					
2,252,000	652,000	2,904,000	2,904,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
56	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
57	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
58	»	Gratifications aux détenus
59	»	Frais d'impression et de bureau
60	»	Traitements et tantièmes des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
61	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
62	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

BUDGET DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
2,252,000	652,000	2,904,000	2,904,000	»	»	
»	26,000	26,000	26,000	»	»	
2,252,000	678,000	2,930,000	2,930,000	»	»	
1,000,000	»	1,000,000	1,000,000	»	»	
150,000	»	150,000	150,000	»	»	
5,000	»	5,000	10,000	»	a) 5,000	a) 5,000 francs avaient été obtenus en plus au Budget de 1867 pour couvrir les frais d'une adjudication d'imprimés pour trois ans.
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
1,255,000	»	1,255,000 b)	1,260,000	»	5,000	b) Voir, annexe n° 5, le compte général des prisons pour l'exercice 1865.
5,507,000	678,000	4,185,000	4,190,000	»	5,000	
				DIMINUTION.		5,000
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	124	Administration centrale
II.	ib.	Ordre judiciaire
III.	132	Justice militaire
IV.	ib.	Frais de justice
V.	134	Palais de justice
VI.	ib.	Publications officielles
VII.	ib.	Pensions et secours
VIII.	136	Cultes
IX.	138	Établissements de bienfaisance
X.	ib.	Prisons
XI.	140	Frais de police
XII.	ib.	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1867.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
335,600 »	»	335,600 »	335,600 »	»	»	
3,524,600 »	3,900 »	3,528,500 »	3,536,520 »	»	8,020 »	
68,540 »	4,233 »	72,773 »	72,775 »	»	»	
715,300 »	11,108 »	724,608 »	724,608 »	»	»	
35,000 »	60,000 »	95,000 »	95,000 »	»	»	
262,500 »	»	262,500 »	262,500 »	»	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
5,230,667 »	276,000 »	5,506,667 »	5,483,667 »	23,000 »	»	
660,000 »	»	660,000 »	660,000 »	»	»	
3,507,000 »	678,000 »	4,185,000 »	4,190,000 »	»	5,000 »	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	»	»	
14,448,707 »	1,035,041 »	15,483,748 »	15,473,768 »	23,000 »	15,020 »	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				9,980 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions conférées à des magistrats, fonctionnaires et employés

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Bertrand, Charles-Joseph	Liège, 21 avril 1804	Auditeur militaire, à Liège
2	Coen, Jacques	Alost, 7 Juillet 1818	Gardien de 2 ^m e classe à la prison de Namur.
3	Colignon, Jean-Hubert-Joseph.	Mogimont, 20 décembre 1805.	Id. id. id.
4	Top, Alexandre-Joseph	Leysel, 10 octobre 1826	Id. id. de Vilvorde
5	Derbaix, Charles-Joseph.	Binche, 22 décembre 1795	Juge de paix, à Binche
6	Vuysteke, Jordan.	Swevezele, 1 ^{er} mai 1805	Conseiller à la Cour d'appel de Gand.
7	Lefevre, Édouard.	Rumbeke, 21 décembre 1819	Gardien de 2 ^m e classe à la prison de Courtrai
8	De Saeteleer, Dominique-Louis	Alost, 29 janvier 1797	Contre-maitre à la prison de Louvain.
9	Dubois, François Chislain-Joseph.	Senefte, 20 juin 1802.	Greffier du canton de Senefte
10	Van Isacker, Laurent.	Roulers, 29 janvier 1809.	Id. id. d'Ostende
11	Bouillon, Frédéric-Joseph	Marcinelle, 10 octobre 1815	Magasinier de la prison de Saint-Bernard
12	Fabry, Natalis-Joseph	Thourinnes-Beauvechain, 21 sep- tembre 1795.	Concierge de la Cour de cassation
13	De la Fontaine, Charles	Lichtervelde, 26 novembre 1792	Greffier du canton de Thourout
14	Dupré, Eugène-Philippe-Joseph	Namur, 25 juin 1801.	Juge au tribunal de Namur.
15	De Rideau, Pierre-Jean	Alost, 9 juin 1801.	Gardien de 2 ^m e classe à la prison eccl ^{le} de Louvain.
16	Lambin, François-Joseph-Auguste.	Saint-Hubert, 9 juillet 1799.	Juge de paix de Saint-Hubert
17	Vandevenne, Ignace-François	Gand, 4 mai 1797.	Gardien de 1 ^{re} classe à la prison de Gand
18	De Potesta, Louis-Marie-René	Maestricht, 9 juin 1798.	Conseiller à la Cour d'appel de Liège.
19	Dehoon, Josse-François	Gand, 15 septembre 1787	Juge du canton de Caprycke
20	Janssens, Jacques.	Betecon, 14 janvier 1810	Gardien de 1 ^{re} cl. à la maison de corr. de St-Bern.
21	Gustin, Jacques-Antoine-Joseph	Marquain, 5 décembre 1811	Id. de 2 ^e cl. à la maison de force.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1866.

ressortissant au Ministère de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1866.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 3 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
30 septembre 1865 .	Infirmités	28	7	5,010 »	2,205 »	
30 novembre 1865 .	Id.	26	11	1,195 50	481 »	
31 décembre 1865 .	Id.	27	11	1,100 »	472 »	
31 janvier 1866 . .	Id.	14	9	1,100 »	240 »	
Id.	Age avancé	30	11	2,570 »	1,222 »	
30 avril 1866 . . .	Infirmités	35	6	0,850 »	5,741 »	
31 mars 1866 . . .	Id.	26	8	1,100 »	451 »	
30 avril 1866 . . .	Age avancé	41	5	1,950 »	1,257 »	
Id.	Infirmités	31	11	1,541 90	757 »	
Id.	Id.	20	4	1,940 »	606 »	
31 mai 1866	Id.	33	5	1,050 »	848 »	
30 avril 1866 . . .	Age avancé	35	6	1,600 »	824 »	
31 mai 1866	Id.	32	1	2,050 »	1,011 »	
Id.	Infirmités	45	6	4,085 55	2,722 »	
30 juin 1866	Age avancé	37	2	1,100 »	628 »	
Id.	Id.	36	7	2,670 »	1,502 »	
31 août 1866	Id.	42	1	1,500 80	842 »	
30 novembre 1866 .	Id.	44	11	7,025 »	4,685 »	
30 avril 1866	Infirmités	10	6	2,850 »	848 »	
31 octobre 1866 . . .	Id.	36	9	1,272 »	719 »	
30 novembre 1866 .	Id.	31	1	1,172 »	765 »	
TOTAL des 21 pensions. fr.					26,800 »	

Il y avait à servir au 1 ^{er} janvier 1866.	171 pensions, montant à . fr.	176,419 »
Inscrites en 1866. . . 21 pensions, s'élevant à fr.	26,800 »	
Éteintes en 1866. . . 10 — —	8,500 »	
Augmentation. . . 11 — —	18,500 »	11 — — . fr. 18,500 »
Reste à servir au 1 ^{er} janvier 1867	182 — —	194,758 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Severyns, Jean-Mathias	Ophoven, 25 avril 1792	Vicaire, à Maeseyck
2	Poncelet, Étienne-Isidore-Joseph	Rochefort, 5 avril 1788	Vicaire général, à Namur
3	Brems, Vital	Langdorp, 50 avril 1801	Desservant, à Schoenbroeck
4	Valcke, Pierre-Amand	Westroosebeke, 50 janvier 1797	Id. à Ingoyghem
5	Lambillotte, Maximilien-Joseph	Farciennes, 28 février 1807	Id. à Bailièvre
6	Thunissen, Jean-Pierre-Jos-Hubt	Henri-Chapelle, 22 septemb. 1809	Id. à Verviers
7	Nothelier, Nicolas	Chiny, 16 février 1820	Id. à Meix-devant-Virton
8	Stevens, Charles	Vorst-S ^{te} -Gertrude, 27 juin 1801	Id. à Berthem
9	Guillaume, Florent	Nismes, 25 mars 1798	Curé de 2 ^e classe, à Couvin
10	Blervocq, Jean-Baptiste	Gottes, 17 avril 1800	Chanoine, à Tournai
11	Loëh, Henri	Ungstein, 4 octobre 1805	Grand rabbin, à Bruxelles
12	De Visme, Jonathan	Quévy, 2 février 1792	Pasteur protestant, à Dour
13	Tollenaere, Jean	Gand, 17 juin 1801	Chanoine, à Gand
14	Ervens, Guillaume-Joseph	Clermont, 22 septembre 1791	Desservant, à Clermont
15	Poncin, Pierre-Joseph	Champlon, 5 mai 1789	Id. à Hargiaumont
16	Van Hove, Jean	Roulers, 25 avril 1809	Vicaire, à Lauwe
17	Van Hove, Pierre	Staden, 20 novembre 1795	Desservant, à Lauwe
18	Bieot, Pierre-François-Joseph	Namur, 17 mai 1799	Id. à Fallisolle
19	Vanneste, André-Philothé	Ypres, 8 août 1807	Vicaire, à Wetteren
20	Debin, Jacques-Joseph	Romedenne, 25 août 1796	Desservant, à Romerée
21	Colson, Guillaume-Joseph	Winville, 19 mars 1802	Professeur au séminaire de Namur
22	Vanden Bogaerde, Ignace-François	Gand, 17 avril 1795	Vicaire, à Gand (Saint-Bayon)
23	Labeyc, Remi-Joseph	Housse, 14 octobre 1809	Desservant, à Crisnée
24	De Vylder, Constantin	Waesmunster, 6 décembre 1815	Id. à Moorsel
25	Chaineux, Jean-Jacques	Aubel, 22 octobre 1816	Id. à Voroux lez-Liers
26	Lemaire, Jean-Henri	Léglise, 25 juillet 1798	Curé primaire, à Neufchâteau
27	Stronen, Pierre	Ifeinerscheid, 14 avril 1797	Desservant, à Merfontaine
28	Lamberts, Jean-Corneille Martin	Hoogstracten, 8 février 1785	Id. à Tildonck
29	L'homme, Jean-Baptiste	Mortier, 5 juin 1795	Curé de 2 ^e classe, à Florenville
30	Counart, Philippe-Édouard-Conrad	Chjèvres, 12 octobre 1801	Desservant, à Maulde
31	Overkamp, Guillaume	Nymègue, 28 juillet 1797	Id. à Lanquesaint
32	De Meulenmeester, Pierre Jean	Cruyshautem, 2 décembre 1796	Id. à Burst
33	Bochod, Pierre-Joseph	Nadriu, 18 janvier 1796	Id. à Velleroux
34	Schmidt, Jean	Haimville, 15 février 1799	Curé de 1 ^{re} classe, à Saint-Hubert
35	Segers, Jean	Wetteren, 30 septembre 1789	Id. à Courtrai
36	Bals, André-Jean	Anvers, 51 août 1794	Desservant, à Schelle
37	Vanden Berghe, Jacques-Dominic	Heule, 8 novembre 1801	Id. à Coolscamp
38	Van Wiele, Charles-Louis	Termonde, 5 août 1805	Curé de 2 ^e classe, à Nevele
39	Riguelle, Pierre-Joseph	Namur, 11 décembre 1815	Desservant, à Warnant
40	Massart, Ghislain-Joseph	Berzet, 29 juillet 1808	Id. à Hanzinne
41	Delvooz, André	Dalhem, 21 août 1798	Id. à Barchon
42	Wolff, Dominique	Sélange, 17 février 1805	Vicaire, à Sterpenich
43	Kremer, Pierre	Nachtwanderscheid, 30 mai 1811	Desservant, à Sterpenich
44	Pirot, Hubert-Joseph	Haversin, 5 juillet 1828	Id. à Villers en Fagne
45	Huybrechts, Guillaume-Thomas	Neerlanden, 2 mars 1805	Id. à Neerhespen
46	Leufaut, Eugène	Tintigny, 19 septembre 1804	Id. à Annevoye
47	Van Holder, Barthélemi-Augustin	Engghien, 10 janvier 1801	Id. à Sars-la-Bruyère

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1866.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
30 septembre 1865	Age avancé	48	1	655 »	655 »	
31 janvier 1866	Id.	55	»	3,200 »	3,200 »	
Id.	Infirmités	58	10	948 95	912 »	
31 mars 1866	Age avancé	42	5	959 57	959 »	
31 octobre 1865	Infirmités	14	10	865 35	758 »	
30 novembre 1865	Id.	51	2	866 04	611 »	
31 décembre 1865	Id.	22	3	868 75	525 »	
Id.	Id.	55	7	945 75	804 »	
30 avril 1866	Age avancé	41	1	1,441 50	1,441 »	
31 mai 1866	Id.	45	5	2,000 »	2,000 »	
50 juin 1866	Infirmités	51	11	4,480 »	2,199 »	
Id.	Age avancé	49	1	2,045 60	1,965 »	
Id.	Id.	41	»	2,000 »	2,000 »	
Id.	Id.	50	8	1,035 »	1,035 »	
Id.	Id.	45	»	1,035 »	1,035 »	
Id.	Id.	40	11	620 »	620 »	
Id.	Id.	49	4	1,025 83	1,025 »	
Id.	Id.	42	»	975 »	975 »	
31 mai 1866	Infirmités	21	»	558 35	350 »	
31 juillet 1866	Age avancé	45	2	980 20	980 »	
31 décembre 1865	Infirmités	40	»	1,100 »	1,100 »	
31 juillet 1866	Age avancé	44	9	681 »	681 »	
30 juin 1865	Infirmités	51	9	852 50	618 »	
31 janvier 1866	Id.	26	5	874 45	555 »	
30 juin 1866	Id.	19	9	885 »	514 »	
31 juillet 1866	Age avancé	45	5	2,047 50	2,047 »	
50 septembre 1866	Id.	40	7	990 12	990 »	
Id.	Id.	54	6	1,055 62	1,055 »	
Id.	Id.	47	5	1,477 75	1,477 »	
31 octobre 1866	Id.	42	1	995 83	995 »	
Id.	Id.	40	8	995 83	995 »	
Id.	Id.	42	1	995 85	995 »	
30 septembre 1866	Id.	40	9	1,005 95	1,005 »	
31 décembre 1866	Id.	45	2	2,047 50	2,047 »	
Id.	Id.	53	5	2,047 50	2,047 »	
Id.	Id.	49	11	1,052 91	1,052 »	
31 mai 1866	Id.	40	11	969 79	969 »	
30 septembre 1866	Infirmités	56	8	1,504 25	1,239 »	
31 décembre 1865	Id.	28	3	868 75	566 »	
28 février 1866	Id.	52	2	874 17	645 »	
30 juin 1866	Id.	36	»	975 »	845 »	
31 mars 1866	Id.	25	7	748 15	471 »	
30 juin 1866	Id.	24	1	885 »	546 »	
31 octobre 1865	Id.	12	10	865 35	452 »	
31 juillet 1865	Id.	35	10	801 98	690 »	
30 septembre 1866	Id.	58	7	953 15	908 »	
31 octobre 1866	Age avancé	40	4	995 85	995 »	
TOTAL des 47 pensions. . . . fr.					50,480 »	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1866. 209 pensions, s'élevant à . fr. 179,009 »
 Inscrites en 1866. 47 pensions, montant à fr. 50,480 »
 Éteintes en 1866. 95 — — — — — 17,908 »
 Augmentation. 24 — — — — — 55,182 »
 Reste à servir au 1^{er} janvier 1867 35,182 »
 24 — — — — — 905 — — — — — fr. 212,791 »

(148)

ANNEXE N° 5.

COMPTE GÉNÉRAL

*des dépenses faites pour le service économique dans les maisons centrales,
et des travaux exécutés dans les prisons.*

EXERCICE 1865.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

DOIT.**1° COMPTE GÉNÉRAL des dépenses faites pour le service**

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.		
		GAND.	VILVORDE.
1	Objets d'habillement pour détenus valides	30,357 78	16,228 72
2	— de couchage — —	22,252 29	15,445 05
3	— d'habillement et de couchage pour détenus malades	11,205 90	7,619 78
4	— — — pour employés.	996 14	865 88
5	Articles d'alimentation et de consommation	25,886 50	9,048 14
6	Imprimés et articles de bureau.	679 47	570 49
7	Mobilier	98,571 46	103,245 85
8	Articles divers	12,286 66	310 45
9	Retenues restant à opérer	"	"
10	Médicaments	2,954 72	2,400 58
11	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; achat et entretien du mobilier	172,555 54	108,875 01
12	Frais d'habillement des gardiens	4,625 "	5,485 55
13	Frais de voyage et de séjour des fonctionnaires, etc.	672 "	1,450 "
14	Traitements des employés	77,465 64	58,688 66
15	Frais d'impression et de bureau	5,129 11	2,070 25
16	Entretien et amélioration des bâtiments	10,201 40	6,814 20
17	Constructions nouvelles	134,622 01	"
18	Honoraires et indemnités de route aux architectes	"	"
19	Livres fournis par le Ministère	6 "	28 72
20	Cessions réciproques.	5,258 69	11 95
21	Gratifications aux détenus	5,252 55	4,117 48
22	Bénéfice ou balance	5,092 47	6,292 48

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

économique dans les maisons centrales pour l'exercice 1865.

MAISONS CENTRALES.				MONTANT			TOTAL
St-BERNARD.	LOUVAIN	NAMUR.	St-HUBERT.	des INVENTAIRES au 1 ^{er} janvier	DES ACHATS	des GRATIFICATIONS.	
34,557 04	0,060 29	18,045 33	10,518 89	128,428 05			874,220 08
20,382 57	15,489 33	6,755 66	8,220 45	88,554 95			
10,761 07	4,040 13	4,448 87	2,000 00	41,573 44			
895 57	1,507 79	741 25	854 35	5,660 94			
12,900 58	12,554 84	6,750 32	6,370 42	73,488 60			
120 05	325 14	584 14	220 35	2,105 64			
69,458 24	60,225 06	73,804 67	103,234 05	508,540 21			
177 02	368 62	194 08	1,072 97	15,310 70			
"	"	"	66 93	66 93			
2,404 40	1,950 "	"	940 92	10,680 62			
160,396 61	100,537 32	62,975 51	71,313 66	"	676,451 23		1,501,685 42
3,058 33	4,358 34	500 "	200 "	"	16,225 "		
1,041 55	1,460 80	803 "	1,243 05	"	6,679 20		
67,283 40	65,077 40	27,750 50	20,547 "	"	522,816 00		
2,555 02	2,415 24	2,215 40	1,429 94	"	14,713 58		
6,010 31	6,010 95	13,520 38	16,032 27	"	67,595 60		
"	"	"	"	"	184,622 01		
100 "	"	512 14	600 15	"	1,212 29		
20 19	20 65	12 57	20 65	"	126 78		
78 "	7,166 51	600 49	147 40	"	11,265 04		
6,274 02	1,942 93	910 42	"	"		16,497 50	16,497 50
8,048 10	1,213 38	1,401 01	50 61	"			20,078 05
TOTAL GENERAL							2,212,580 95

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.		
		GAND.	VILVORDE.
1	Habillement des détenus valides	10,877 26	15,055 82
2	Couchage — —	11,496 09	6,489 57
3	Habillement et couchage de l'infirmerie	4,972 59	4,054 24
4	Alimentation des détenus valides	84,549 70	48,481 70
5	— — malades	15,188 90	4,857 74
6	Lessivage	1,461 81	2,899 90
7	Chauffage	2,694 79	1,707 38
8	Éclairage	9,280 61	7,490 69
9	Propreté	5,109 56	2,850 "
10	Médication	2,628 15	1,579 56
11	Instruction	228 42	620 11
12	Culte	569 91	715 89
13	Mobilier (entretien, etc.)	8,248 68	2,856 42
14	Réparation des bâtiments	19,255 55	6,812 20
15	Frais de bureau	867 92	1,190 55
16	Frais de gestion	82,814 66	64,045 57
17	Constructions nouvelles	182,821 51	"
18	Effets d'habillement et de couchage pour détenus	555 20	"
19	— — employés	"	"
20	Articles d'alimentation et de consommation	14,569 16	11,177 14
21	Substances pharmaceutiques	"	"
22	Articles de lessivage et de propreté	95 71	166 14
23	— de chauffage et d'éclairage	16 16	51 05
24	— d'instruction et de culte	180 77	"
25	Produit de la vente publique	"	5,950 "
26	Articles divers	799 82	155 66
27	Fournitures de bureau	27 51	26 28
28	Objets mobiliers	350 "	158 "
29	Vieux matériaux et résidus divers	1,606 92	1,226 92
30	Recettes accidentelles	24 54	"
31	Concessions réciproques	24,417 88	24,076 30

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

AVOIR.

MAISONS CENTRALES.					MONTANT			TOTAL.
S-BERNARD.	LOUVAIN.	NAMUR.	S-HUBERT.	DES DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	DES PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.		
24,405 82	21,080 25	11,175 68	1,754 94	91,951 77				
6,605 66	14,870 61	5,201 25	23,777 96	68,440 94				
5,950 85	808 20	5,350 48	8,624 78	27,820 12				
74,978 05	64,126 98	52,563 25	44,475 57	548,973 08				
6,586 15	1,067 06	4,166 22	1,216 55	51,962 62				
2,904 26	2,118 15	1,416 21	1,387 57	12,187 08				
3,620 09	2,967 60	1,078 52	1,150 93	15,525 31				
3,959 27	7,161 25	5,761 26	1,691 08	53,344 16				
3,950 43	1,720 55	1,459 44	2,085 29	17,171 05				
3,471 71	2,250 02	579 74	1,249 85	11,338 81				
407 62	348 47	381 68	742 85	2,728 55				
348 88	144 85	286 40	607 18	2,673 11				
1,619 88	3,007 85	1,872 79	1,956 54	19,011 94				
6,110 31	3,589 18	14,041 19	16,638 07	68,224 27				
1,526 57	1,379 90	791 52	517 67	6,075 51				
71,585 41	73,155 57	50,879 01	28,861 09	552,035 11				
							1,108,264 05	
	217 07	"	"	183,058 58			183,058 58	
19 37	"	"	51 07	"	585 64			
"	"	"	"	"	"			
29,099 66	5,257 90	"	"	"	60,085 86			
196 "	"	"	"	"	196 "			
95 68	"	"	"	"	557 55			
"	"	"	"	"	67 19			
18 59	"	"	19 88	"	219 24			
"	"	887 70	"	"	4,817 70			
487 92	60 74	65 50	"	"	1,549 84			
596 48	"	"	404 25	"	1,054 50			
"	"	"	18 "	"	526 "			
4,601 70	505 15	780 95	202 60	"	9,014 22			
189 73	9 67	58 18	"	"	262 12			
18,147 86	2,315 17	11,291 55	227 97	"	80,474 82			
							159,208 66	
							A REPORTER. fr. 1,450,511 07	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.		
		GAND.	VILVORDE.
32	Objets d'habillement pour détenus valides	23,696 51	7,871 04
33	— de couchage — — — — —	13,833 16	9,791 75
34	— d'habillement et de couchage pour malades	6,874 41	5,003 26
35	— — — — — pour employés	"	"
36	Articles d'alimentation et de consommation	22,732 79	7,337 29
37	Imprimés et articles de bureau	3,166 40	2,307 19
38	Mobilier	103,188 42	103,673 91
39	Articles divers	10,707 04	184 76
40	Retenues restant à opérer	"	"
41	Médicaments	2,248 07	2,778 05

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

AVOIR.

MAISONS CENTRALES.				MONTANT			TOTAL.	
S-BERNARD.	LOUVAIN.	NAMUR.	S-HUBERT.	DES DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	DES PRODUITS divers.	des INVENTAIRES au 31 décembre		
						REPORT . . .	1,450,511 07	
50,512 41	5,070 68	12,295 59	8,437 59	"	"	86,792 55		
11,207 07	850 75	2,556 64	2,248 13	"	"	40,288 58		
4,255 85	5,874 55	1,245 70	886 95	"	"	20,158 50		
"	"	"	"	"	"	"		
15,265 54	15,532 59	6,113 62	4,456 52	"	"	69,418 55		
1,091 19	1,651 04	1,814 76	650 55	"	"	10,751 02		
69,170 55	58,189 58	72,039 70	105,276 18	"	"	511,544 14		
23 22	168 87	105 21	1,040 78	"	"	12,927 88		
"	"	"	"	"	"	"		
2,597 75	2,174 08	"	1,010 45	"	"	10,800 28		
							761,960 88	
TOTAL GÉNÉRAL . . . fr.								2,212,480 05

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

DOIT.**2° COMPTE GÉNÉRAL des travaux exécutés dans les**

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS		
		GAND.	VILVORDE.	S-BERNARD.
1	Matières premières, etc.	111,645 80	26,922 60	472,062 36
2	Matériaux de construction.	25,041 50	15,675 66	18,855 06
3	Objets divers	7,498 10	1,675 14	9,282 61
4	— fabriqués et en travail.	149,215 57	20,685 63	61,156 76
5	— confectionnés et en travail	28,552 18	9,705 82	782 28
6	Fournitures de bureau	1,461 97	141 88	282 42
7	Mobilier, outils et ustensiles	70,515 86	45,110 41	80,398 68
8	Plantes et semences sur champ	"	"	"
9	Matières premières, ingrédients, etc.	517,752 07	246,894 05	268,550 60
10	Frais d'impression et de bureau	145 10	415 51	997 59
11	Cessions réciproques	15,884 56	7,852 52	15,045 58
11	Objets du service intérieur	1,080 96	67 62	422 97
13	Gratifications payées aux détenus	27,245 79	20,658 89	55,865 10
14	Traitements et tantièmes	16,885 15	15,550 16	25,561 02
15	Frais de route et de séjour.	94 80	511 15	260 40
16	Bénéfice ou balance.	68,146 84	8,482 53	104,150 59

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

prisons, pendant l'exercice 1865. — Travail des détenus.

CENTRALES.			MAISON préventive	MONTANT			TOTAL.	
LOUVAIN	NAMUR.	S-HUBERT	BRUXELLES.	des INVENTAIRES au 1 ^{er} janvier	DES ACHATS	des GRATIFICATIONS.		
5,207 97	5,004 73	15,450 21	808 18	637,701 85				
8,407 74	"	9,980 70	"	78,028 75				
2,128 73	257 20	"	"	20,819 78				
"	"	"	"	231,055 76				
2,307 74	2,060 05	1,885 61	"	45,091 68				
651 05	551 02	30 50	"	3,199 74				
23,760 09	4,455 50	17,646 24	1,214 20	245,099 07				
"	"	"	"	"				
							1,258,996 65	
20,924 67	15,145 57	23,590 88	"	"	1,098,657 62			
245 28	126 58	304 50	"	"	2,290 65			
3,006 35	"	257 45	"	"	33,024 06			
"	5,265 75	7,509 67	2,565 58	"	15,048 55			
							1,154,000 88	
17,147 51	3,299 01	"	449 15	"	"	102,665 25		
							102,665 25	
15,712 50	8,725 "	10,889 76	1,500 "	"	92,805 57			
"	"	"	"	"	796 55			
							95,599 02	
"	565 58	"	"	"	"			
							181,142 94	
TOTAL GENERAL								2,790,405 60

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS		
		GAND.	VILVORDE.	St-BERNARD.
1	Fournitures aux prisons, pour détenus	53,245 20	18,156 32	18,102 05
2	— d'articles de bureau.	215 22	171 88	80 54
3	Entretien des bâtiments et constructions nouvelles.	26,178 60	6,292 18	4,405 16
4	— du mobilier et vente de meubles	8,120 59	"	950 81
5	— etc., des voitures cellulaires	82 94	"	"
6	Fournitures diverses pour compte des employés, etc.	"	80 92	155 58
7	Retenues diverses.	1,359 83	2,078 13	2,208 51
8	Vente et réparation d'effets pour détenus	"	"	900 "
9	— aux écoles de réforme de Ruysselede	728 20	"	"
10	Cessions réciproques.	19,084 25	4,254 46	4,864 14
11	Fournitures à l'armée	294,401 05	107,368 90	"
12	— aux hôpitaux militaires.	16,586 42	6,566 "	"
13	— à la gendarmerie	5,687 94	1,790 11	"
14	Ventes pour l'exportation.	"	"	561,241 54
15	— diverses à des administrations publiques.	12,572 "	"	"
16	Travail à façon pour divers, et journées de détenus pour compte d'entrepreneurs.	455 "	16,590 55	80 "
17	Fournitures à des détenus libérés, etc.	1,281 15	1,957 94	1,148 25
18	Masses des détenus décédés, non réclamées	24 90	40 41	"
19	Ventes de déchets et de vieux objets.	1,191 60	694 29	"
20	Recottes accidentelles	"	"	"
21	Fournitures diverses à divers	1,687 82	285 56	52 05
22	— aux conseils de gestion (gardiens)	14,172 02	"	"
23	— à des établissements de bienfaisance.	1,184 58	"	"
24	Matières premières, ingrédients, etc.	286,546 80	158,680 43	294,546 55
25	Matériaux de construction	25,584 77	15,061 40	17,069 21
26	Objets divers	3,961 50	2,150 84	11,825 85
27	— fabriqués et en travail	160,419 51	49,125 27	92,578 75
28	— confectionnés et en travail	54,705 96	5,155 22	707 28
29	Fournitures de bureau.	1,145 82	155 94	159 21
30	Mobilier, outils et ustensiles	63,506 60	45,995 50	76,414 62
31	Plants et semences sur champ	"	"	"
32	Perte ou balance.	"	"	"

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1868.

AVOIR.

CENTRALES.				MAISON préventive.	MONTANT			TOTAL.
LOGVAIN.	NAMUR.	S-HOBERT.	BRUXELLES.	DES PRODUITS " " prix de revient.	DES PRODUITS " " prix de vente.	DES INVENTAIRES " " 31 décembre.		
718 60	14,044 62	20,326 85	51 79	125,745 30				
"	"	"	"	467 64				
3,256 13	"	11,455 10	"	51,585 17				
1,088 29	"	590 "	"	10,749 60				
"	"	178 20	"	261 14				
20 70	34 85	"	"	292 05				
2,173 51	716 65	"	56 47	8,573 08				
"	"	"	"	900 "				
"	"	"	"	728 29				
6,170 65	11,070 57	869 53	4,650 68	50,964 24			250,266 60	
"	"	"	"	"	401,970 85			
"	"	"	"	"	23,152 42			
"	"	"	"	"	7,428 05			
"	"	"	"	"	561,241 54			
"	"	"	"	"	12,572 "			
38,794 34	2,113 05	2,509 20	"	"	60,542 14			
"	494 35	1,939 87	"	"	6,821 74			
87 51	16 87	"	"	"	169 69			
1,172 55	74 45	"	"	"	3,132 89			
53 49	1 20	"	"	"	54 69			
"	"	39 01	"	"	2,064 24			
"	"	"	"	"	14,172 02			
"	"	"	"	"	1,184 58			
5,823 50	4,906 "	17,207 56	585 95	"	"	748,154 57	1,094,306 65	
11,733 53	"	8,669 14	"	"	"	78,118 05		
2,657 66	444 38	"	"	"	"	26,040 05		
"	"	"	"	"	"	502,121 51		
3,478 84	2,568 39	2,325 11	"	"	"	49,150 "		
34 64	325 74	515 18	"	"	"	2,112 55		
25,169 96	5,840 29	14,778 26	1,214 29	"	"	250,917 52		
"	"	4,298 34	"	"	"	4,298 34		
3,154 45	"	1,776 28	"	"	"	"	1,440,901 55	
							4,930 73	
TOTAL GÉNÉRAL.							fr.	2,790,405 60

(160)